

THONON
agglomération

le Magg'

JUILLET 2022
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE THONON

09

LE DOSSIER

Transports: GARDER LE CAP

L'ACTU

TRANSITION

Que sommes-nous prêts
à faire pour le climat ?

SÉCHERESSE

Une situation préoccupante

À VOS CÔTÉS

Un Bus France
Services à votre
rencontre



www.thononagglo.fr

THONON AGGLOMÉRATION

2, place de l'Hôtel de Ville
BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex
04 50 31 25 00
www.thononagglo.fr

25 COMMUNES, UNE MÊME DYNAMIQUE

Allinges	Lully
Anthy-sur-Léman	Le Lyaud
Armoy	Margencel
Ballaison	Massongy
Bons-en-Chablais	Messery
Brenthonne	Nernier
Cervens	Orcier
Chens-sur-Léman	Perrignier
Douvaine	Sciez
Draillant	Thonon-les-Bains
Excenevex	Veigy-Foncenevex
Fessy	Yvoire
Loisin	

Le Magg' n°9 - Juillet 2022

Directeur de la publication : Christophe ARMINJON

Rédactrice en chef : C. Blondet

Rédaction : BeVerb, service communication

Design & mise en page : Kalistene Anney

Impression : Fabrègue Imprimeur - Bois Joli
BP 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche. Imprimé sur
du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées)

Crédits Photos : Thonon Agglomération : p.2
(Christophe Arminjon), p.4 (commissions projets
de territoire), p.7 (Forum jobs d'été, micro-tunnelier,
conseil communautaire), p.8 (déchetterie),
p.9 (espace-tri et site de compostage Draillant),
p.16 (Cyril Demolis), p.19 (séminaire PLU/ HM),
p.20 (Bus France Services), p.22 (chantier Les Blaves,
Sentiers de Thénières) ; Yvan Tisseyre : couverture,
p.3 (vue du Mont Forchat), p.6 (bureaux-relais),
p.8 (groupe scolaire Allinges), p.9 (locaux service
déchets), p.10 à 14 (transports), p.18 (extinction
nocturne), p.19 (vue des Châteaux des Allinges),
p.21 (Lucile Barras), p.22 (chantier Sciez) ; Atelier
Wolf et Associés : p.4 (projet base nautique) ; SNCF
- Gares & Connexions SA : p.4 (projet P+R Perrignier) ;
Paul Pastor : p.5 (gymnase Margencel) ; Ville de
Thonon : p.7 (Espace Atout Jeunes) ; Pierre Thiriet :
p.9 (tri sélectif) ; Gilles Bertrand - Grand Genève :
p.21 (Prix agriculture en transition) ; Destination
Léman : p.23 (La Chablaisienne) ; Metanephros : p.23
(La Nuit est Belle).

Dépôt légal : juillet 2022

N° ISSN : 2777-9572 (en ligne)

2677-8742 (imprimé)

Tirage : 47 000 exemplaires



Pour rester connecté à l'actualité de Thonon Agglomération,

inscrivez-vous à la newsletter
sur www.thononagglo.fr
et suivez-nous sur



Edito



CHRISTOPHE ARMINJON,
PRÉSIDENT DE THONON AGGLOMÉRATION

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

Un été placé sous le signe de la sécheresse

Un arrêté préfectoral vient de placer notre territoire
en *alerte sécheresse* en considération des faibles stocks de neige
à fondre et des précipitations très inférieures à la normale
ce printemps, le tout aggravé par un mois de mai exceptionnellement
chaud avec de fortes évaporations.

Les premières projections nous laissent à penser que 2022 pourrait
passer sous les seuils enregistrés lors de la grande sécheresse
de 1976. Il convient donc que chacun respecte scrupuleusement les
consignes de bon usage de cette ressource essentielle qu'est l'eau.

“ Inacceptable ! ”

Vous êtes nombreux : usagers, parents d'élèves ou enseignants,
à nous faire part des désagréments occasionnés par
des dysfonctionnements du service public de transport collectif
confié, depuis le 1^{er} janvier 2022, au groupement RATP
DEVELOPPEMENT - BORINI DEVELOPPEMENT.

Si la plupart des perturbations constatées sont en voie de règlement,
il n'en demeure pas moins que le délégataire n'assure pas encore
la qualité de service à laquelle il s'est engagé. C'est pourquoi nous
l'avons enjoint de mettre en œuvre tous les correctifs nécessaires
et lui appliquons, pour ce faire, les pénalités financières prévues
au contrat.

Au nom de l'Agglomération, de son assemblée délibérante et de
ses services, je présente à toutes celles et tous ceux qui ont souffert
de ces perturbations nos plus sincères excuses.



SOMMAIRE

04 > 09

à LA UNE

- PROJET DE TERRITOIRE :
L'AGGLOMÉRATION AFFICHE SES AMBITIONS
- Sécheresse : une situation préoccupante
- Transition énergétique : que sommes-nous
prêts à faire pour le climat ?

10 > 17

DOSSIER

Transports : garder le cap

18

à GIR ENSEMBLE

- Pollution lumineuse :
la nuit nous veut du bien

19

à (SA)VOIR

- Plan local d'urbanisme intercommunal
Habitat et Mobilité : participez !

20

à VOS CÔTÉS

- France Services : un accompagnement
pour vos démarches du quotidien

21

à ACTEURS DE L'AGGLO

- Le Prix de l'agriculture en transition
écologique décerné à Lucile Barras

22

à ACTIONS

- Thonon-les-Bains : sécuriser l'alimentation
en eau potable de la ville

23

à GENDA



DERNIÈRE MINUTE

BOURSE PERMIS DE CONDUIRE : L'APPEL À CANDIDATURES PROLONGÉ JUSQU'AU 31 AOÛT

Vous avez entre 16 et 19 ans ? Vous souhaitez obtenir votre permis de conduire en 2022 et avez déjà passé avec succès l'examen du Code de la route ? Engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du BIJ et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 €* directement versée à votre auto-école.

*Accessible à tous - le montant de l'aide versée dépendant des conditions de ressources du bénéficiaire.

Retirez votre dossier de candidature au BIJ ou sur thononagglo.fr

BASE NAUTIQUE DES CLERGES

LES TRAVAUX DÉMARRERONT EN 2024

Le groupement de la maîtrise d'œuvre a été choisi mais les travaux de rénovation et d'extension de la base des Clerges à Thonon ne seront lancés qu'en 2024. Une étude environnementale complémentaire demandée par l'État doit approfondir l'impact de la partie lacustre du projet sur la faune et la flore. Les conclusions de l'étude seront rendues début 2023. Une demande d'autorisation de travaux pourra alors être formulée.



PROJET DE TERRITOIRE

L'agglomération affiche ses ambitions

LA 2^E ÉTAPE, DÉMARRÉE EN JUIN, DOIT VOIR L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DU PROJET DE TERRITOIRE, L'IDENTIFICATION DES PROJETS ET ACTIONS PHARES DES PROCHAINES ANNÉES.

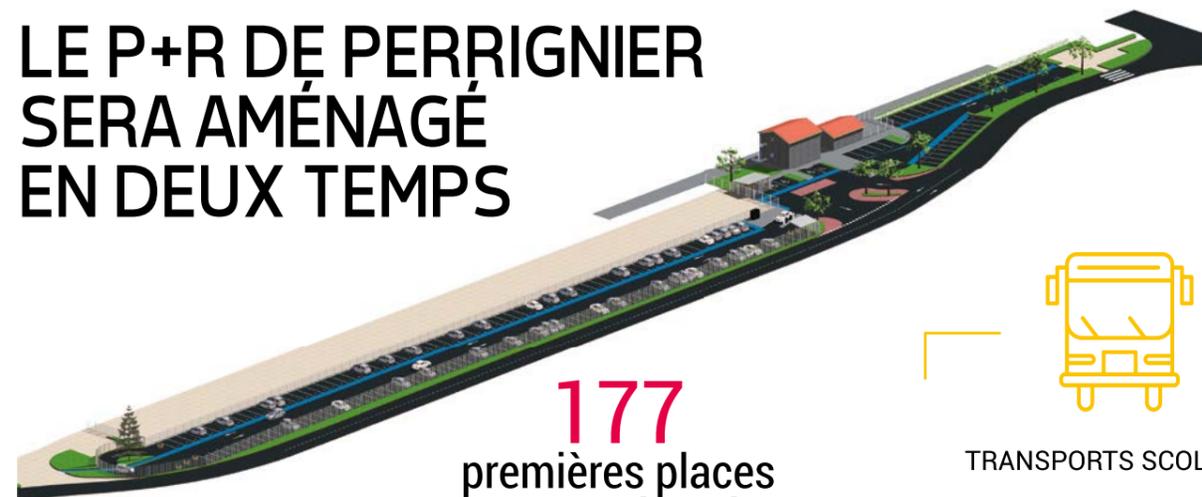


Grâce à la mobilisation, durant plusieurs mois, des élus, agents, membres du Conseil Local de Développement (CLD) mais aussi des citoyens, la phase de diagnostic du Projet de territoire s'est terminée à la fin du printemps. Plusieurs défis que le territoire doit relever ont ainsi été identifiés.

La deuxième étape, démarrée en juin, doit voir l'élaboration de la stratégie du projet de territoire, l'identification des projets et actions phares des prochaines années. À nouveau, une consultation citoyenne s'est tenue ce printemps pour alimenter les réflexions. Pour leur part, les élus, réunis lors de différents cycles d'ateliers, ont apporté leurs visions et éclairages. Le projet prendra forme en septembre autour d'un rédactionnel et d'un plan d'actions. Son adoption par le conseil communautaire est prévue pour novembre prochain.

STATIONNEMENT

LE P+R DE PERRIGNIER SERA AMÉNAGÉ EN DEUX TEMPS



177 premières places seront aménagées.

Le lancement des travaux est prévu cet automne

Porté par SNCF Gares et Connexions, le projet d'aménagement d'un véritable parking-relais en gare de Perrignier prend forme. Au printemps dernier Thonon Agglomération et la Région Auvergne Rhône-Alpes en ont acté le financement à hauteur de 48,63 % chacune - le reste à charge étant financé par Effia. À ce stade, un premier aménagement au sol de 177 places doit voir le jour d'ici l'été 2023, pour un coût évalué à 1 829 000 €. A sa mise en service, une tarification sera instaurée en cohérence avec celle du parking de la gare de Thonon-les-Bains. Lorsque le taux d'occupation du parking de Perrignier sera supérieur à 80%, 100 places supplémentaires pourront être créées sur un second niveau.

GYMNASSE DE MARGENCEL

Rénovation énergétique : travaux en cours



Des travaux d'amélioration énergétique sont programmés à l'occasion de la fermeture estivale du gymnase intercommunal, situé à Margencel. Les 43 ampoules des salles sportives seront remplacées par des LED. Une baisse de 50 % de la consommation électrique de l'éclairage est ainsi attendue. Le système de chauffage et de production d'eau chaude sera également rénové. Fonctionnant toujours au gaz, il sera plus performant et le confort pour les usagers sera amélioré. Ces travaux répondent, entre autres, aux objectifs nationaux de réalisation d'économies d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m².



TRANSPORTS SCOLAIRES

**VENDREDI
15 JUILLET 2022**

C'EST LA DATE-LIMITE POUR S'ABONNER, EN LIGNE, POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023 !

Au-delà une pénalité s'applique ; le tarif est porté de 78 € à 156 €. En limitant les inscriptions hors-délais, l'objectif est de faciliter l'organisation des transports d'ici à la rentrée et d'affecter le bon nombre de cars au bon nombre d'élèves à transporter. Les cartes d'abonnement seront adressées par courrier au domicile des personnes responsables des élèves, au plus tard fin août.

COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Inscription depuis le site star-t.fr
Boutique Transports place des Arts
Tél. 04 50 26 35 35

MATERNELLES ET PRIMAIRES

Inscription depuis le site thononagglo.fr
Thonon Agglomération
Service mobilité - Tél. 04 50 31 25 00

Un tarif unique pour tous
Tous les transports scolaires assurés le matin et le soir pour ces élèves étant à présent gérés par Thonon Agglomération, le tarif a été homogénéisé pour toutes les communes, à 78 € - soit une part réduite par rapport au coût réel moyen d'un élève transporté sur une année, qui est de 760 €.

VIGILANCE

SÉCHERESSE : UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

Depuis ce printemps, tout le département est touché, mais notre agglomération plus particulièrement. Les relevés effectués sur certaines stations de mesures hydrométéorologiques ont franchi le seuil d'alerte dès le second trimestre, avec une situation qui n'a pas été connue depuis 1976.

C'est pourquoi, dès fin mai, la Préfecture de Haute-Savoie a placé le territoire en alerte jaune et pris un arrêté de restriction de l'usage de l'eau qui s'applique depuis sur les 25 communes. Cet été, le niveau des nappes va encore baisser de façon significative. Pour ne pas franchir un seuil encore plus critique entraînant des restrictions de consommation d'eau plus importantes, soyons tous vigilants !

L'eau, élément à préserver, tout l'été !

Toute l'année, quelques gestes simples permettent de préserver les ressources en eau (douche plutôt que bain, réparation des fuites d'eau sans tarder, etc.).



RÉDUIRE LES ARROSAGES DES ESPACES VERTS (l'arrosage des gazons est à proscrire) et l'effectuer avant 9h ou après 20h. Récupérer les eaux de pluie, privilégier le paillage, etc.



LE LAVAGE DE VOITURES s'effectue uniquement dans une station professionnelle (avec récupération des eaux usées).



LE REMPLISSAGE DES PISCINES à usage privé est acceptable en deçà de 5m³.



IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Des bureaux-relais disponibles à Douvaine



Quatre bureaux-relais sont actuellement disponibles dans la zone d'activités économiques des Esserts sur la commune de Douvaine. Proposés à la location dans le cadre d'une convention d'une durée de trois ans,

ceux-ci s'adressent aux créateurs d'entreprises ayant confirmé la viabilité de leur projet ou aux entreprises souhaitant développer ou tester un marché. Ces locaux, d'une surface de 28 m² à 34 m², doivent faciliter le

développement des jeunes entreprises grâce à des loyers attractifs, à l'instar de celles sortant de la pépinière d'entreprises du Léman.

Plus d'informations : www.thononagglomeration.fr (rubrique Mon entreprise).

► ACCOMPAGNEMENT ET SANTÉ

Adolescence : ouverture d'une Maison dédiée

Une antenne de la Maison des Adolescents ouvrira ses portes à Thonon cet été, avenue du Forchat. En Haute-Savoie, il en existe deux, Rouge Cargo, située à Vétraz-Monthoux et Au Cinq, située à Annecy. Implantées depuis



Plusieurs dispositifs à destination des jeunes vont être regroupés à Thonon, à proximité immédiate du lycée de la Versoie.

une vingtaine d'années en France, ces Maisons accueillent les jeunes de 11 à 21 ans mais aussi leurs parents et les professionnels, pour de l'information, de la prévention et toutes les questions autour de l'adolescence. Elles accueillent aussi ceux qui cherchent un accompagnement et une prise en charge multidisciplinaire grâce à son réseau de partenaires. L'antenne du Chablais accueillera sur le même site le Point Écoute Jeunes, service d'écoute et d'orientation pour toutes les souffrances psychologiques. Financée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et Thonon Agglomération, cette Maison des Adolescents est portée juridiquement par l'Établissement Public de Santé Mentale de Haute Savoie.

Accès à l'aide psychiatrique

Depuis 2017, Thonon Agglomération apporte son soutien financier à l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP). Cette équipe, sollicitée par les différents dispositifs sociaux, vient en aide aux adultes en situation de précarité présentant une souffrance psychique. Elle leur apporte une première aide, un soutien et les oriente éventuellement vers un soin adapté. L'EMPP est également un dispositif de l'Établissement Public de Santé Mentale 74.

EMPLOI

Rejoignez-nous !

Thonon Agglomération recrute dans de nombreux domaines d'activités : petite enfance, eau et assainissement, déchets, habitat, urbanisme, aide à la personne, administration générale, informatique, ressources humaines...

Vous êtes à la recherche d'un emploi proche de chez vous, qui ait du sens et qui soit au service direct du territoire et de ses habitants ? Contactez-nous !

Pour en savoir plus : consultez nos offres d'emploi sur www.thononagglomeration.fr



320 AGENTS
TRAVAILLENT QUOTIDIENNEMENT
AU SERVICE DE L'AGGLOMÉRATION
ET DE SES HABITANTS.

L'ACTU DES RÉSEAUX



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ QUI VOUS A MOBILISÉS DERNIÈREMENT

f Trouver un job d'été
C'est une préoccupation pour de très nombreux jeunes qui sont à l'affût des bonnes offres dès le printemps. Vous avez été nombreux à partager via notre page l'annonce de la 15^e édition du forum dédié qui s'était tenu le 25 avril à Thonon, avec la présence de plus d'une quarantaine d'employeurs. Cette édition a été un nouveau succès puisqu'environ 650 jeunes y ont participé.



in Un micro-tunnelier en action
À plus de 20 mètres de profondeur parfois, celui-ci a œuvré entre Allinges et Le Lyaud pour la pose de nouvelles canalisations d'eau potable pour la desserte des habitants de Thonon. Il n'a mis qu'un mois à réapparaître au puits d'arrivée ! Une opération conduite avec succès par l'entreprise SADE (lire p. 22).



▶ 97 millions d'euros
C'est le montant total des 10 budgets primitifs de l'agglomération pour l'année 2022, votés par le conseil communautaire en mars dernier. La priorité reste l'amélioration des services rendus au quotidien mais aussi la préservation, la valorisation et l'aménagement du territoire, avec une relance active des chantiers. Vous pouvez visionner cette séance, qui avait été diffusée en live, sur notre page You Tube.



RÉEMPLOI

**NE JETEZ PLUS,
DÉPOSEZ !**



Les objets en bon état seront récupérés dans les déchetteries de Douvaine et de Thonon.

Dès le mois de septembre, les agents valoristes, formés par l'Association La R'mize, seront présents tous les mercredis à la déchetterie de Thonon-les-Bains, et tous les vendredis à celle de Douvaine pour collecter vos objets en bon état, à fort potentiel de réemploi. Dès cet été mettez-les de côté ! Ils seront ensuite acheminés au sein de la ressourcerie du Chablais à Anthy-sur-Léman pour être revendus à prix modique. Votre mobilier, votre vaisselle, vos bibelots et articles de décoration, vos petits équipements électroniques (mixeur, sèche-cheveux, machine à café, etc.) ainsi que vos jouets et articles de sport sont ainsi promis à une seconde vie après nettoyage, et réparation s'il le faut. **L'ouverture au public de la ressourcerie est prévue courant octobre 2022.**

Ça se passe ici !

Point Ré-emploi

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS EN BON ÉTAT !

R'EMIZE

Jouets Sport Petit électroménager
Déco Meubles Vaisselle

► **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Que sommes-nous prêts à faire pour le climat ?

L'enquête *Demain c'est aujourd'hui ?* lancée par le Grand Genève souhaite consulter les "citoyens en transition" que vous êtes sur les grandes questions du changement climatique : dans quelles actions souhaitez-vous vous engager ? Comment changer votre mode de consommation, votre mobilité ? Quels sont les domaines pour lesquels vous avez besoin de plus de soutien ? Unissons-nous pour que ces changements adviennent... vraiment !



Accédez à l'enquête ici ou www.demaincestaujourd'hui.online



Jeunes citoyens écoresponsables et artistes récompensés !

Programme de sensibilisation à la transition écologique, "Watty à l'école" a été déployé cette année dans 51 classes de l'agglomération. Ce programme pédagogique, élaboré et coordonné nationalement par l'éco-entreprise EcoC02, est animé par le CPIE Chablais-Léman sur le territoire. 1 270 enfants de la maternelle à la primaire ont, cette année, appris les éco-gestes lors de différents ateliers afin

d'être des acteurs de la préservation des ressources à l'école comme à la maison. Toujours dans ce même cadre, un concours national d'expression artistique inter-écoles, sur le thème de la sobriété numérique, a été lancé en début d'année. La classe de CP de Madame Aldebert, de l'école Joseph Dessaix à Allinges, a remporté le prix Régional, décerné par le vote du public dans toute la France.



À Allinges, les élèves ont été récompensés pour leur travail sur le thème "nature versus écrans".

INSTANTANÉ



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS À THONON

Les agents œuvrant quotidiennement pour la collecte des déchets à Thonon-les-Bains ont déménagé en mai dernier : jusque-là trop à l'étroit dans des locaux partagés avec le service Environnement de la Ville de Thonon, le service a été déplacé à quelques rues de là, toujours dans la zone d'activités économiques intercommunale de Vongy, avenue des Genévriers. Dans un vaste bâtiment de 500 m², le stationnement des camions-bennes est facilité. Des bureaux, vestiaires et salles de réunion, créés sur 200 m², sont plus particulièrement dédiés aux équipes. **L'aménagement des locaux, d'un coût total de 359 167 € HT a bénéficié d'une subvention de 40 000 € du Département de la Haute-Savoie.**

PRESQU'ILE

L'APPORT VOLONTAIRE DES ORDURES MÉNAGÈRES CONTINUE DE SE DÉPLOYER

De nouveaux espaces-tri sont créés depuis plusieurs mois sur les communes de Chens-sur-Léman, Nernier et Yvoire. Objectif : permettre aux foyers de ces trois communes d'y déposer leurs ordures ménagères à l'automne prochain. Les collectes en porte-à-porte ne seront alors plus assurées. Les habitants pourront se rendre librement sur tous les sites, indépendamment de leur commune d'habitation, tout comme cela est déjà le cas à Ballaison, Loisin, Douvaine Sciez et Veigy-Foncenex. Une seule réserve toutefois sur le lancement de ce nouveau dispositif : les difficultés d'approvisionnement en acier freinent actuellement la livraison des nouveaux conteneurs. Les foyers concernés



sont invités à suivre attentivement la communication dédiée qui apparaîtra dans leur boîte aux lettres !



Tri sélectif : du changement en 2023

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages en plastique se trieront ! C'est une petite révolution qui se prépare. Les volumes d'emballages recyclables collectés augmenteront de manière significative ; c'est pourquoi certains conteneurs et bacs dédiés au tri sélectif devront être changés, ou renforcés en nombre. Pour que vous puissiez bien comprendre les nouvelles consignes qui s'appliqueront alors, une importante campagne de communication sera déployée au dernier trimestre de cette année.



Biodéchets : de nouvelles obligations en 2024

La loi impose que tous les végétaux et déchets alimentaires produits par les particuliers soient valorisés à partir de 2024 : ils ne devront alors plus être déposés dans la poubelle à ordures ménagères. Tous les foyers seront concernés. Une étude vient d'être lancée pour déterminer les solutions les plus adaptées pour l'agglomération : création de sites de compostage collectifs (à l'image de celui de Draillant ci-dessous), dotations de composteurs individuels, collectes en porte-à-porte, etc. Aucune solution ne sera oubliée !





TRANSPORTS

Garder le cap



DES CHANGEMENTS
AUJOURD'HUI PUIS EN 2023 »



À la fin de l'année 2021, un nouvel exploitant pour les transports collectifs a été désigné pour gérer les transports du territoire : il s'agit de la société RDB Thonon (groupement des deux sociétés RATP Dev et BORINI Dev). Après une première étape au 1^{er} janvier 2022, celle-ci a repris l'exploitation de l'ensemble du réseau au 1^{er} mai.



La première phase de ces changements a concerné la reprise des circuits préexistants, issus des anciens contrats.

Les difficultés administratives et juridiques, auxquelles se sont greffés le contexte sanitaire et la tension propre aux métiers de la conduite, ont conduit à des perturbations dommageables pour les usagers. Tout est mis en œuvre pour faire évoluer favorablement la situation. Des outils d'information plus performants sont en parallèle d'ores et déjà en place. Le 1^{er} janvier 2023, une nouvelle étape d'amélioration du service sera franchie avec une évolution notable de l'offre de transports.

STAR'T : votre nouveau réseau

Depuis les années 1990, le réseau des Bus Urbain Thononais (BUT) et le funiculaire de Thonon étaient gérés par la STAT (société des transports de l'agglomération thononaise). Quant au réseau interurbain et aux transports scolaires, ils étaient gérés par d'autres exploitants. Les offres avaient été définies, sans coordination, par les autorités de la mobilité en charge sur le moment (Région, Département, Ville de Thonon...).

et qu'un seul réseau dans l'agglomération sans distinction des lignes urbaines, interurbaines : "STAR'T!" est né (Service de Thonon Agglomération, réseau de transports!). Vous avez d'ailleurs participé à sa dénomination parmi trois propositions lors d'une consultation en ligne à l'été 2021. En parallèle, le réseau de mobilité éviais fait également peau neuve et prend le nom de ÉVA'D (Evian Vallée d'Abondance Déplacements).

UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR 7 ANS

Pour pouvoir créer un réseau unique en qualité d'autorité organisatrice de la mobilité, Thonon Agglomération a fait en sorte que tous les contrats soient simultanément échus au 31 décembre 2021, date d'échéance du dernier contrat ne permettant pas d'attendre la fin de l'année scolaire. Elle a diligenté une procédure de délégation de service public pour le renouvellement des contrats de transport relatifs aux lignes de transport public routier de voyageurs sur son territoire.

Ainsi, votre transport sera plus facilement identifié puisqu'il n'y a plus qu'un seul interlocuteur (RDB Thonon)

SE DÉPLACER AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION OU VERS LE PAYS D'EVIAN - VALLÉE D'ABONDANCE : LE BON RÉSEAU*

STAR'T
SERVICE DE THONON AGGLOMÉRATION
RÉSEAU DE TRANSPORTS



ÉVA'D
LE RÉSEAU MOBILITÉ
PAYS D'EVIAN - VALLÉE D'ABONDANCE



*Lignes interurbaines en direction/provenance du pays d'Evian - Vallée d'Abondance : l'organisation sera figée en septembre prochain.



UN SEUL INTERLOCUTEUR

RDB Thonon a repris progressivement l'exploitation des lignes mais aussi l'ensemble de l'information voyageurs. RDB est donc désormais votre interlocuteur à l'image des inscriptions pour les transports scolaires. Une première étape, en janvier 2022, a consisté en la reprise de premières lignes sur le Bas-Chablais (143, 151 et 152). Une deuxième étape a été franchie, le 2 mai, avec la reprise de l'ensemble des lignes de l'agglomération. Les conditions de circulation sont les mêmes qu'auparavant. Seuls l'identité et les outils de communication ont fait peau neuve. Un seul interlocuteur pour vos transports dans l'agglomération, c'est une information centralisée pour vous !



« UN SEUL INTERLOCUTEUR
**C'EST UNE INFORMATION
 CENTRALISÉE POUR VOUS !** »

« **REPÉRER FACILEMENT
 LES TRANSPORTS
 COLLECTIFS SUR LES
 ROUTES** EST DÉJÀ UNE
 PRISE DE CONSCIENCE
 DU SERVICE RENDU. »



DES HABITS NEUFS

Les premiers cars habillés aux couleurs grises et jaunes circulent déjà sur le territoire. Progressivement, tous les véhicules seront habillés aux couleurs du réseau pour une identification aisée. "Repérer facilement les transports collectifs sur les routes est déjà une prise de conscience du service rendu, de l'évolution importante de celui-ci à venir, et permet d'interpeller sur une alternative à la voiture" explique Cyril Demolis, Vice-Président de Thonon Agglomération en charge de la mobilité.

**LA SPÉCIFICITÉ DE LA LIGNE 271
 (THONON/GENÈVE)**

Ligne transfrontalière, celle-ci va de Thonon ou Excenevex jusqu'à Genève. Elle est gérée par le GLCT (Groupement Local de Coopération transfrontalière) des Transports Publics. Ses tarifs, sa fréquence et son itinéraire ne sont donc pas décidés directement par Thonon Agglomération, qui est néanmoins l'un des deux partenaires financiers de cette ligne, tout comme la République et le Canton de Genève.

Plus d'infos sur cette ligne :
www.tpg.ch/fr/lignes-interurbaines-transfrontalieres.
 Billetterie en ligne ou à la Boutique transports place des Arts à Thonon. Tél. 00800 022 021 20 (gratuit)

Billetterie : pour emprunter la ligne 271, munissez-vous de titres de transports Oûra, TPG ou unitaires en vente à la Boutique Transport (les titres STAR'T ne sont pas utilisables sur cette ligne).



Préparer vos déplacements

C'est désormais plus facile grâce aux nouveaux outils numériques mis à votre disposition.



**INFORMATION CENTRALISÉE
 ET NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE**

Un n° de téléphone : 04 50 26 35 35
Un lieu d'accueil : Boutique Transport
 Place des Arts à Thonon-les-Bains
Un nouveau site internet : star-t.fr. Vous y trouvez une information centralisée et claire mais aussi la possibilité d'acheter un titre de transport facilement. Auparavant, vous deviez vous rendre sur des plateformes différentes pour acheter vos billets et planifier vos trajets. **Aujourd'hui, vous n'avez qu'un seul site pour faire toutes ces actions.** Vous pouvez également y télécharger l'application TixiPass, pour acheter et conserver vos titres de transport sur votre mobile.

Le nouveau portail du réseau STAR'T star-t.fr est en ligne. Celui-ci regroupe toutes les informations permettant de voyager en toute sérénité sur le territoire : plans du réseau, calcul d'itinéraires, fiches horaires des lignes...

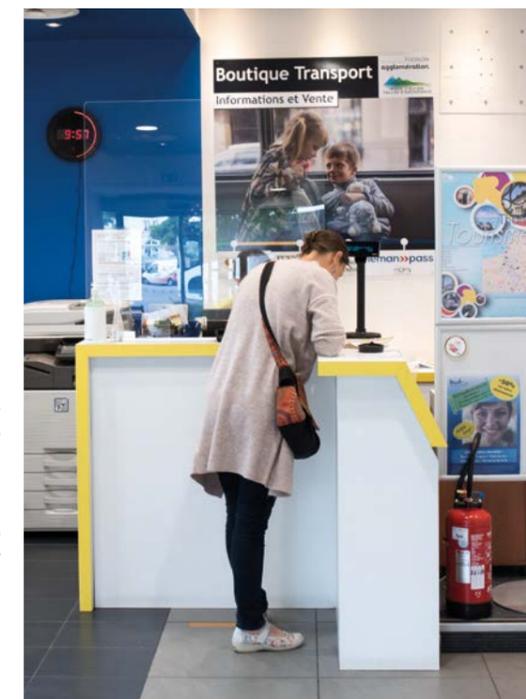
UNE MOBILITÉ PLUS... MOBILE !

Le site STAR'T est décliné également en une application. Vous accédez ainsi, via sur votre téléphone, aux informations du réseau ou en êtes informé automatiquement (par sms ou notifications). À partir de la rentrée scolaire 2022-23, elle vous fournira de l'information en temps réel sur le réseau, le trafic. Si vous préférez, STAR'T est aussi sur les réseaux sociaux. Sur Twitter, retrouvez l'information en temps réel. Sur Facebook, suivez les actualités du réseau et de l'exploitant.



Pour prendre le bus, utilisez votre smartphone comme titre de transport grâce à l'Appli TixiPass.

Vous préférez garder le contact ? La Boutique Transport centralise à présent toute l'information voyageurs et assure la vente de tous les titres de transports pour se déplacer dans l'agglomération.



LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

Traditionnel temps fort de la rentrée, la semaine de la mobilité se déroulera du 16 au 22 septembre. Des offres privilégiées seront mises en place à cette occasion pour découvrir et vous familiariser avec le réseau STAR'T. **Gardez un œil ouvert sur les réseaux** (Facebook STAR'T ou Thonon Agglomération) pour les informations à venir !



UNE MAISON DÉDIÉE À LA MOBILITÉ

Elle ouvrira ses portes cet automne, à la gare de Thonon, en lieu et place de la Boutique Transport de la place des Arts. L'ensemble des informations concernant votre mobilité sur le territoire y sera accessible : horaires, achat de titres de transport, trajets, pour les bus, les cars mais aussi la ligne transfrontalière 271, la CGN et même la location de vélos, etc. Un bureau pour les chauffeurs de taxi y sera également aménagé.

**NOUVEAUTÉ LOCATION DE VÉLOS
 À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN LONGUE DURÉE**

À l'automne, Thonon Agglomération proposera une nouvelle offre de mobilité. Découvrez l'intérêt des modes actifs en louant, pour un ou plusieurs mois, un vélo à assistance électrique ! Grâce à cette location, vous bénéficierez aussi d'un tarif préférentiel pour emprunter la zone A du réseau STAR'T.

« 150 VÉLOS SERONT
 DISPONIBLES À LA MAISON
 DE LA MOBILITÉ ! »



- 1 > **METTRE EN COHÉRENCE** LES SERVICES EXISTANTS ET NE FORMER AINSI QU'UN RÉSEAU
- 2 > **HARMONISER LE NIVEAU D'OFFRE** SUR LE TERRITOIRE
- 3 > **ASSURER UNE DESSERTE DE TOUTES LES COMMUNES** DE L'AGGLOMÉRATION AFIN DE RENDRE CE MODE DE TRANSPORT PLUS ATTRACTIF ET PLUS COMPÉTITIF



**RECHERCHE CONDUCTEURS,
 FORMATION PAYÉE AU BESOIN !**

Pour anticiper le développement de l'offre de transports en 2023, RDB Thonon recrute des conducteurs. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la société (rdb-thonon@ratpdev.com). La formation et le permis peuvent être pris en charge par l'entreprise et les contrats pourront être établis pour des temps pleins.

2023 : le transport collectif est sur votre chemin



« L'AUGMENTATION DE L'OFFRE DE TRANSPORTS (FRÉQUENCE, NOUVELLES DESSERTES, ETC.) S'EFFECTUERA EN 2023. »

Renouveler les contrats pour l'exploitation des transports a été une opportunité pour redéfinir la politique de mobilité sur le territoire, et l'offre associée. Afin de développer des transports performants, l'élaboration d'un schéma directeur de la mobilité avait été lancé dès 2019. Véritable feuille de route, celui-ci propose un certain nombre de mesures pour développer l'offre de transports collectifs et poursuivre la réalisation des infrastructures associées dans l'agglomération. Une ambition qui va se traduire très concrètement dans quelques mois.

PLUS DE FRÉQUENCE ET UNE MEILLEURE DESSERTE

Dès janvier 2023, le réseau STAR'T va connaître une montée en puissance significative. Les kilomètres parcourus par les transports collectifs seront quasiment doublés (+91 %). La fréquence des bus augmentera et de nouvelles dessertes seront créées sur le territoire. Les gares (Thonon, Bons-en-Chablais, Perrignier) ainsi que l'embarcadère de Thonon seront desservis plus fréquemment afin de faciliter l'intermodalité (le fait de prendre plusieurs transports collectifs) sur le territoire.

Une refonte et une simplification de la tarification

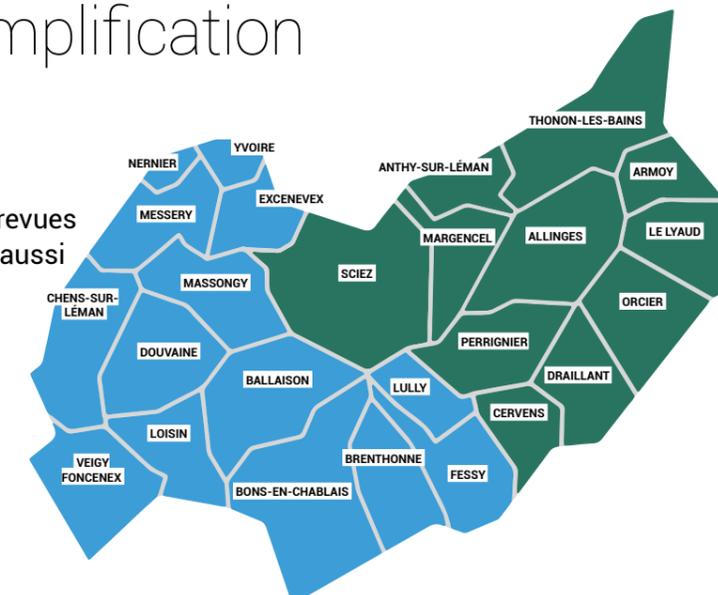
Alors que les tarifications des différents abonnements, notamment le Léman Pass, sont revues à la fin de l'année, Thonon Agglomération saisit aussi ce moment anniversaire pour revoir ses tarifs au 12 décembre prochain, en adéquation avec la nouvelle offre de transport collectif d'un réseau unique et étendu.

« LA NOUVELLE TARIFICATION SERA EN VIGUEUR À LA FIN DE L'ANNÉE 2022. »

DEUX ZONES, C'EST PLUS SIMPLE

Le territoire de Thonon Agglomération sera découpé en deux zones distinctes : A et B. Vous pourrez ainsi voyager en zone A ou B, avec un seul titre de transport durant le temps de validité du titre, et ce peu importe votre mode de déplacement (cars, bus, funiculaires pour la zone A ou cars et bus pour la zone B). Vous pourrez aussi combiner un voyage en zones A et B, avec un seul titre de transport. Thonon Agglomération

souhaite que cette tarification puisse être homogène avec celle qui sera définie pour le réseau EVA'D (le réseau du pays d'Evian – Vallée d'Abondance). Vos déplacements au quotidien vous seront nettement facilités et simplifiés. Quant à la tarification, elle sera plus attractive pour la plupart des formules d'abonnement et nettement plus favorable sur les trajets les plus longs (anciennement interurbains). La politique de réduction tarifaire pour certains publics sera également renforcée.



Zone A Thonon-les-Bains, Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoiy, Cervens, Drailant, Le Lyaud, Margencel, Orcier, Perrignier, Sciez.

Zone B Ballaisson, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Chens-sur-Léman, Douvaine, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, Massongy, Messery, Nernier, Veigy-Foncenex, Yvoire.

Questions à... Cyril Demolis



Vice-président
en charge
de la mobilité

POURQUOI LA REPRISE DU RÉSEAU S'EST-ELLE OPÉRÉE EN 2 PHASES ?

Cette reprise s'effectue même en trois phases. Si le renouvellement de la délégation de service public était préparé – c'était une obligation – les deux premières phases ont été dictées par la situation. Les recours puis le temps des négociations avec les anciens délégataires ont entraîné des difficultés importantes en début d'année pour les usagers du Bas-Chablais. C'est un secteur qui a dû être repris du jour au lendemain par le nouveau délégataire faute d'avenant au précédent contrat, contrairement aux autres contrats (urbain, funiculaire, et une partie de l'interurbain) qui ont pu être prolongés, quant à eux, jusqu'au 30 avril. La troisième phase en revanche, celle du changement tarifaire et de l'extension du réseau, intervient cette fin d'année ; c'est l'étape importante du déploiement du nouveau réseau.

POURQUOI LES CONDITIONS DE CIRCULATION ONT-ELLES ÉTÉ DIFFICILES SUR CERTAINES LIGNES INTERURBAINES ET SCOLAIRES AU PREMIER SEMESTRE 2022 ?

La mise en concurrence initiale était conjointe avec la CCPEVA (communauté de communes pays d'Evian – Vallée d'Abondance). Celle-ci a décidé de se retirer une semaine avant la remise des offres en raison de la position prise par l'agglomération sur la demande de rattachement de Publier, désynchronisant le dispositif, et engendrant des ajustements et des retards. A la suite de l'attribution le 23 novembre de l'exploitation de l'ensemble de son dispositif de transport à un nouveau groupement d'entreprises, les deux entreprises sortantes, SAT et Transdev, ont engagé, comme c'est leur droit, deux procédures visant à suspendre l'attribution du contrat. Juridiquement, cette action empêchait le président de Thonon Agglomération de signer immédiatement le nouveau contrat et, par conséquent, d'engager le processus de transmission des données, informations, matériels et personnels entre le prestataire sortant et le nouveau. Le juge administratif a, finalement, rejeté ces recours les 17 et 20 décembre 2021 estimant qu'il n'y avait pas, à ce stade, d'éléments suffisants pour caractériser une illégalité manifeste de la procédure. La SAT a engagé une procédure au fond, qui devra analyser précisément la légalité de l'ensemble des actes - procédure pendante devant le tribunal administratif de Grenoble.

La première phase de reprise a débuté dès le 1^{er} janvier 2022 pour le secteur interurbain et scolaire du Bas-Chablais, faute de prolongation du contrat en place, à l'instar de ce qu'il est advenu pour l'ensemble des autres lignes. Cette impossibilité n'a été confirmée que le 27 décembre pour le 1^{er} janvier. Cette première période transitoire a de plus connu les conséquences de la crise sanitaire. La seconde période depuis le 1^{er} mai connaît des difficultés en raison de la tension sur les métiers de la conduite.

L'entreprise et l'agglomération sont conscients des difficultés occasionnées et échangent quotidiennement sur les problématiques du terrain afin de faire évoluer favorablement la situation.

Les nouveaux outils mis en place d'ici la rentrée (suivi GPS des bus sur une application pour tous notamment) et la complète reprise des biens et du personnel par le nouveau délégataire devraient contribuer à une amélioration le plus rapidement possible.

QUELS SONT LES ENJEUX DE CE NOUVEAU CONTRAT ?

Pour une politique publique efficiente, il était indispensable de n'avoir qu'un seul interlocuteur. Cela signifie pour les usagers : un seul réseau identifié, un message centralisé sur des outils performants, un seul lieu pour se renseigner et acheter tous les billets, bref des services simplifiés ! Avec le changement tarifaire de la fin d'année, les prix seront plus attractifs, notamment pour les trajets les plus longs, et le périmètre (zones A et B) est aussi plus simple. Enfin, nous doublerons les kilomètres du réseau dès janvier 2023. Cette évolution en une fois est une première en France ! D'un million de kilomètres commerciaux à destination des usagers, nous passerons à deux millions par an.

DE NOUVEAUX CHANGEMENTS SONT-ILS ATTENDUS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE 2022 ?

Quasiment aucun, si ce n'est que les transports doivent fonctionner correctement, sur le même périmètre. La nouveauté, ce sont les cartes des transports scolaires pour les collégiens et lycéens. Elles seront aux couleurs de STAR'T et afficheront les coordonnées du gestionnaire qui est désormais le seul interlocuteur des usagers. Thonon Agglomération reste l'interlocuteur uniquement pour les écoles primaires. En 2023, ces cartes passeront à la validation système dans le car scolaire comme dans un bus. Ce sera une garantie sur le suivi de la fréquentation des lignes.

QUELLES SONT LES AMBITIONS DE L'AGGLOMÉRATION CONCERNANT LES TRANSPORTS COLLECTIFS ?

Même s'il est certainement difficile pour les usagers de se projeter actuellement sur les évolutions importantes à venir, compte tenu des difficultés rencontrées depuis le début d'année, l'agglomération se donne les moyens de ses ambitions pour favoriser les transports collectifs à l'avenir : doublement de l'offre, desserte de toutes les communes et des pôles structurants (gares ferroviaires et lacustres), mise en place d'outils numériques performants, travail important sur l'interopérabilité avec les autres moyens de transports (navettes lacustres, train, cycles...). De plus, nous démarrons un chantier essentiel : la mise en sécurité des arrêts de transports collectifs. 745 arrêts de bus ont été identifiés sur le territoire dont 150 feront l'objet d'une mise aux normes prioritaires déterminée selon critères (dangerosité avérée, présence au sein d'un pôle d'échange ou encore selon le nombre de montées/descentes, etc.). Le Conseil communautaire a voté, le 31 mai, un plan pluriannuel d'investissement sur 7 ans (700 000 € HT par année) pour ces réalisations.

Aujourd'hui dans notre agglomération

8% des déplacements sont effectués en **TRANSPORTS COLLECTIFS**

63% des déplacements sont effectués en **VÉHICULE INDIVIDUEL MOTORISÉ**

56% des déplacements effectués sont **INFÉRIEURS À 3 KM**

745 **ARRÊTS DE BUS** sur le territoire

Perspectives pour demain

300% d'augmentation pour l'offre **PÉRIURBAINE**

91% d'augmentation de l'offre de **TRANSPORTS COLLECTIFS**

70% du territoire couvert par le **TRANSPORT EN COMMUN**

78% des foyers se situeront **À MOINS DE 300 MÈTRES** d'un arrêt de bus



POLLUTION LUMINEUSE

La nuit nous veut du bien !

L'événement "La Nuit est Belle" a été lancé en 2019, par le Grand Genève, afin de sensibiliser le territoire aux effets de la pollution lumineuse. Aujourd'hui, si éteindre l'éclairage public est devenu un événement annuel incontournable, pour certaines communes de l'agglomération, c'est déjà un geste quotidien.

À l'occasion de la "La Nuit est Belle", les collectivités sont invitées à éteindre leur éclairage public. Mais vous tous, professionnels, commerçants, habitants, pouvez vous joindre au mouvement en éteignant devantures, bureaux ou lumières personnelles. Cet événement se veut également culturel. De nombreuses animations sont ainsi organisées autour de cette extinction portant sur un thème commun (en 2022, les économies d'énergie après, en 2021, la biodiversité).

LA LUMIÈRE ARTIFICIELLE ET SES CONSÉQUENCES SUR LE VIVANT

Cette initiative a été imaginée lors des Assises européennes de la transition énergétique, organisées par le Grand Genève en janvier 2018, par Éric Achkar, président de la Société Astronomique de



Plus en sécurité ?

80 % des agressions et des vols ont lieu en plein jour*. Dans les communes qui éteignent leur éclairage public, les plaintes n'ont pas spécifiquement augmenté**. Quant à la sécurité routière, il est prouvé que dans les zones où l'éclairage est restreint, les conducteurs roulent moins vite et sont plus prudents. Les accidents sont donc moins fréquents et moins graves.

*Selon les chiffres disponibles de l'Observatoire national de la délinquance et des ripostes pénales (ONDRP) issus de la nuitestbelle.org
**lagazettesdescommunes.com

RDV le 23 septembre 2022 pour la 3^e édition de la Nuit est Belle



La pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif entraîne des conséquences sur les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, accentue les consommations énergétiques superflues et présente des risques pour la santé humaine.

14 COMMUNES ÉTEIGNENT LEURS LUMIÈRES

Sur les 178 communes du Grand Genève qui ont participé activement en 2021, certaines avaient déjà adopté cette pratique, parfois bien avant l'événement, d'autres à la suite de leur participation. Les commerces, entreprises, acteurs privés ont également rejoint le mouvement ainsi que plus de 100 communes au-delà du Grand Genève. Sur le territoire de Thonon Agglomération, 14 communes éteignent au quotidien partiellement ou totalement leur éclairage public. Le futur Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l'agglomération, qui sera soumis à approbation des élus cet automne, a également pour ambition de réduire la pollution lumineuse des enseignes et panneaux publicitaires, ainsi que leur consommation énergétique.

4 (bonnes) raisons d'aimer la nuit

- 1) Admire les étoiles**
Les astronomes ont été les premiers, dès 1970, à dénoncer la pollution lumineuse.
- 2) Faire des économies d'énergie**
L'éclairage public représente 41 % des consommations d'électricité des communes, soit 37 % de leur facture d'électricité. L'éclairage public en France émettrait chaque année l'équivalent de 670 000 tonnes de CO₂.
- 3) Préserver la biodiversité**
L'éclairage artificiel est une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...).
- 4) Mieux dormir**
L'entrée d'une source lumineuse artificielle dans l'habitat peut entraîner des troubles du sommeil, qui génèrent une baisse de la mélatonine, hormone du sommeil régulée par les cycles jour/nuit, vitale au bon fonctionnement de notre organisme.

14 communes éteignent partiellement ou totalement !
Anthy-sur-Léman, Armo, Ballaison, Cervens, Douvaine, Drailliant, Excenevex, Loisin, Le Lyaud, Margencel, Massongy, Messery, Orcier, Thonon-les-Bains

URBANISME

PLUI HM : restez connecté, participez !

Le PLUI HM (Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité) définira le projet global d'urbanisme et d'aménagement ainsi que les règles d'utilisation des sols pour les 25 communes de l'agglomération. Une fois approuvé, cet outil sera le seul document référence d'aménagement pour le territoire. **Parce qu'il est essentiel dans l'organisation de notre vie au quotidien, votre contribution est essentielle !**

Mené par un groupement de bureaux d'études qui analysent toutes les composantes du territoire (habitat, mobilité, urbanisme, agriculture, gestion des eaux, des déchets, etc.), le diagnostic du PLUI HM sera livré à l'automne 2022. En attendant cet état des lieux, de premiers outils de recueil d'avis sont lancés.

COMMUNIQUEZ VOS PREMIÈRES REMARQUES

Une plateforme sera disponible à compter de cet été, via le site internet de Thonon Agglomération, pour vous permettre de laisser vos remarques sur le patrimoine et les grands paysages. Quelle vue est à valoriser, à préserver sur votre commune ? Quels espaces trouvez-vous remarquables ? Quels éléments vous semblent refléter le



Les élus se sont réunis dès le mois de mars pour convenir des modalités de conduite du projet, notamment des modalités de participation des associations et habitants.

patrimoine spécifique de notre territoire ? etc. Ces questions seront abordées sous forme de cartes et d'éléments graphiques. "Nous souhaitons une entrée dans la participation de ce projet différente de ce que nous pratiquons d'habitude (souvent des sollicitations par questionnaire), et dont

NOUVEAUTÉ !
Une plateforme restera accessible en ligne pour recueillir vos avis et remarques tout au long du projet. Accédez-y via le site thononagglo.fr (rubrique Grands Projets)

les contributions peuvent être traduites utilement dans le PLUI HM" explique Christophe Songeon, Vice-Président, en charge de la Politique de l'aménagement du territoire, du cadre de vie et de la stratégie foncière. D'autant que les associations locales ont une connaissance fine des éléments remarquables patrimoniaux ou paysagers. Ce sont des données précieuses dans les projets d'aménagement à venir puisqu'ils reflètent aussi l'attachement que chacun entretient avec son lieu de vie. "L'implication, la participation de chacun doit pouvoir s'effectuer tout au long du projet. C'est important d'être en lien régulier avec les avis et les remarques des habitants. D'autres événements, sessions live, etc.

Vos grands rendez-vous

- DÉCEMBRE 2022 1^{re} réunion publique, présentation de la démarche, diagnostic et enjeux.
- AUTOMNE 2023 2^e réunion publique, présentation du projet d'aménagement et de développement durable.
- 2024 3^e réunion publique, projet réglementaire.

DERNIER DOCUMENT STRATÉGIQUE

Ce PLUI HM, qui sera approuvé à la fin 2025, viendra clore une série de concertations et de documents stratégiques initiés depuis 2017. En effet, le projet de territoire, également en cours et dont la concertation grand public a démarré en début d'année, sera finalisé début 2023. Feuille de route politique de l'intercommunalité, le projet de territoire est plus large, et dans sa fonction, puisqu'il structure le cadre du travail de l'intercommunalité avec ses communes et ses partenaires. À l'échelle de la Ville de Thonon, les Assises du développement urbain ont été élaborées dans ce même esprit ; structurer une vision d'avenir de la ville, entre préservation et développement, ainsi que la relation avec ses partenaires. "Les collectivités et l'intercommunalité travaillent en étroite collaboration et en bonne temporalité. Le projet de territoire et les Assises du développement urbain ayant eu lieu avant le PLUI HM, les contributions et conclusions viendront naturellement nourrir ce dernier. Une partie des habitants et des acteurs de l'agglomération s'étant déjà beaucoup mobilisés dans ces deux démarches, lancées depuis 2021, des éléments clés pourront ainsi déjà être fournis" conclut Christophe Songeon.



NOUVEAU

France Services vous accompagne pour vos démarches du quotidien

Immatriculation de véhicules, impôts, permis de conduire, allocations familiales, RSA, retraite, accès aux services en ligne... Vous avez besoin d'aide et d'accompagnement pour effectuer vos démarches administratives sur internet ? Deux animateurs et un conseiller numérique vous informeront dans le Bus France Services à l'occasion de permanences effectuées au cœur des communes de l'agglomération.

France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services

publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste. Ce service vous est proposé par Thonon Agglomération en partenariat avec l'Etat et avec le financement de l'Etat, de la Banque des Territoires et du Département de la Haute-Savoie.

UN BUS À VOTRE RENCONTRE

Dès septembre, le bus se déplacera sur plus de 20 lieux proches de chez vous. Accessible aux personnes à mobilité

réduite, il est également équipé d'un poste informatique en libre-service.

Plus d'infos et lieux des permanences prochainement sur : www.thononagglo.fr
04 50 31 25 00

thonon-agglomeration@france-services.gouv.fr
Service gratuit, ouvert à tous sans rendez-vous.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

UN SERVICE LOCAL D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Vous souhaitez dès à présent anticiper la saison hivernale et réfléchir à des travaux pour un meilleur confort dans votre habitation ? Mais aussi faire des économies ? Des conseillers sont à votre disposition localement pour vous apporter, en toute neutralité et gratuitement, des conseils sur les choix de travaux à réaliser, leur financement, leur échelonnement...

LE SERVICE CHANGE DE NOM

REGENERO, coordonné par le Pôle Métropolitain du Genevois Français, devient **Haute-Savoie Rénovation énergétique**, un service porté par le Département et financé également par la Région Auvergne Rhône-Alpes, les certificats d'Economie d'Énergie et les intercommunalités parties prenantes, dont Thonon Agglomération.



Les permanences sur le territoire (sur rendez-vous) restent inchangées :

2^e vendredi de chaque mois :
- 9h-12h : Ballaison (Thonon Agglomération)
- 13h30-16h30 : Thonon (Espace Tully)

4^e vendredi de chaque mois :
- 9h-12h : Douvaine (Salle Léman)
- 13h30-16h30 : Perrignier (Thonon Agglomération)

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous : 04 56 19 19 19.



LUCILE BARRAS, AGRICULTRICE

"Mon métier, c'est transmettre !"

Lucile Barras est à la tête d'une exploitation de blé à Loisin. Avec ses cultures, elle produit du pain qu'elle vend dans sa boutique La Remise à pain, située à Douvaine. **Elle vient de remporter le Prix de l'agriculture en transition écologique, décerné par le Grand Genève, pour un projet à la fois résilient et pédagogique.**



"Se sentir à sa place est un moteur puissant et aujourd'hui je me sens à ma place." Lucile est salariée dans une exploitation agricole, quand elle décide, il y a 14 ans, de se lancer en tant que cheffe d'entreprise, à la tête de son exploitation. Un agriculteur de Loisin, qui cultive une soixantaine d'hectares, lui en cède huit. Lucile se lance dans la culture du blé avec pour objectif : cultiver pour produire son pain et le vendre !

LA REMISE À PAIN, ATELIER-BOUTIQUE

Fidèle à son projet de départ, elle mettra cependant près de dix années à le concrétiser pleinement. "Pour produire mon pain comme je l'entendais, il me fallait une petite annexe qui me serve de boutique et où je puisse fabriquer. Impossible



d'imposer un tel bâti sur un terrain agricole." Il y a trois ans, elle fait donc l'acquisition de son local dans la zone d'activités économiques intercommunale des Esserts à Douvaine. Là, elle stocke, transforme et fabrique chaque semaine.

DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA CONVIVIALITÉ

Mais Lucile n'avait pas en tête que la production, son autre objectif : le partage. "En faisant de la vente directe, j'ai à cœur d'échanger sur mon métier, ma production, le bien manger. J'ai réalisé un livre sur le blé que je laisse en libre accès dans la boutique. Qui mieux que les agriculteurs pour parler de leur métier !" La Remise à pain fait ainsi partie du réseau *Bienvenue à la ferme* qui recense les producteurs locaux qui vendent en direct. Et afin de sensibiliser le plus grand nombre, Lucile souhaite installer un parcours pédagogique sur le blé autour de sa boutique, accessible librement. Et pourquoi pas quelques panneaux autour de ses champs pour signaler qu'ici on fait du (bon) pain ! Enfin, cette envie de partager, c'est aussi de la convivialité. Lucile ouvrira son four à bois

à la cuisson dans une démarche collective et participative.

À L'ÉCOUTE DES CLIENTS ET DE LA NATURE

Cette dimension pédagogique et conviviale a été valorisée dans le projet qui lui a permis de remporter le Prix de l'agriculture de la transition écologique, première édition, lancé par le Grand Genève. Dans ce projet, figurait aussi son objectif de cultiver du petit épeautre, une céréale résiliente, résistante aux fortes températures et donc qui s'adapterait au changement climatique. "Une demande qui émane aussi de mes clients, de plus en plus nombreux, à souhaiter du pain au petit épeautre." Pour Lucile, cette céréale a une vertu précieuse : elle peut être plantée après le blé sur la même parcelle sans toutefois nuire à la régénérescence de la terre, puisque le petit épeautre ne puise pas dans les mêmes ressources que le blé. "La somme gagnée grâce au Prix va me permettre d'acquiescer la machine nécessaire pour décortiquer la céréale, constituée d'une enveloppe et d'une graine". L'enveloppe trouvera forcément repaire, comme le son du blé qui est remis à une ferme bovine, en échange du fumier. Toujours cette volonté de créer du lien.

8 HECTARES DE BLÉ

PLANTÉS À LOISIN (DONT 6 LABOURABLES)

ENTRE 12 ET 15 TONNES

DE PRODUCTION DE BLÉ PAR ANNÉE

10 TONNES DE FARINE

PAR AN (ENVIRON)

LA PRODUCTION DE LUCILE PEUT NOURRIR

317 PERSONNES* PAR SEMAINE

* CALCUL EFFECTUÉ D'APRÈS LES DONNÉES DE CONSOMMATION JOURNALIÈRE DE PAIN SUR WWW.GRANDSMOULINSDEPARIS.COM

400 PAINS

CONFECTIONNÉS PAR SEMAINE À DOUVAINE

100% LOCAL

Plus d'info : laremiseapain.wixsite.com/laremiseapain

THONON-LES-BAINS

Sécuriser l'alimentation en eau potable de la ville



La majeure partie des habitations de Thonon-les-Bains (notamment sa partie haute) est alimentée en eau potable grâce au captage de sources naturelles des Blaves, situé sur la commune du Lyaud. Ce captage et la galerie le reliant au réservoir des Chavannes à Allinges ayant été créés dans les années trente, des travaux de renouvellement des réseaux ont été lancés en début d'année. Compte tenu de la topographie du secteur et de la nécessité d'intervenir à très grande profondeur (plus de 20 mètres pour certaines portions du tracé), un microtunnelier d'un diamètre de 1,20 mètre a été mobilisé entre mi-avril et mi-mai pour creuser la nouvelle galerie. Une chambre à vannes souterraine sera réalisée cet été. Les travaux se termineront en octobre prochain avec l'activation du nouveau réseau, permettant de sécuriser l'alimentation de plus de 10 000 foyers abonnés. D'un coût de 2 M€ HT, ce chantier est intégralement financé par Thonon Agglomération.

SCIEZ

Des travaux coordonnés avec la commune

Le chantier se poursuit cet été sur la RD 25, entre la route d'Excuvilly et le carrefour avec la RD1005. Profitant des travaux de sécurisation et de réfection de la voirie effectués sous maîtrise d'ouvrage de la commune, l'agglomération a renouvelé dès mi-avril le réseau de collecte des eaux pluviales. Les vacances scolaires vont être l'occasion de sécuriser et mettre en conformité l'arrêt de bus desservant l'école des Buclines, et d'en créer un second de l'autre côté de la voie, dans le sens Perrignier/Sciez. L'objectif est d'anticiper la mise en service début 2023 d'une nouvelle ligne de cars qui assurera la desserte de Perrignier. Le coût total de l'investissement de Thonon Agglomération pour ces deux phases de chantier (eaux pluviales et mobilité) est de 186 672 € HT.



LE LYAUD

Un chantier lancé cet été aux Voigères

Les travaux démarreront d'ici fin juillet et devraient durer six mois environ. Ils concerneront la route des Bois, la route des Voigères et la partie haute de la route des Cruets, dans le secteur du cimetière. Une antenne d'eaux usées existante sera raccordée sous le domaine public pour améliorer la gestion patrimoniale du réseau. Une extension sera également créée pour un raccordement pérenne de la nouvelle résidence autonome. L'alimentation en eau potable sera en parallèle sécurisée par un maillage de deux réseaux, et le renouvellement d'une conduite. Des déviations seront ponctuellement mises en place. D'un coût de 500 092 €, les travaux seront intégralement financés par Thonon Agglomération.

BALLAISON

À LA DÉCOUVERTE DU DOMAINE DE THÉNIÈRES



Lancée en mai dernier, la nouvelle application "Sentiers de Thénieres" propose une découverte ludique et pédagogique du site, accessible à tous. Elle a d'ailleurs été créée avec le concours des élèves de l'école primaire de Ballaisson et de l'ONF (office national des forêts). Le site de Thénieres est un espace naturel préservé de 32 hectares, ouvert toute l'année au public. Le parc qui entoure le château et la forêt qui le prolonge renferment une grande diversité d'essences d'arbres, dont certains remarquables à l'exemple de séquoias. La création et l'aménagement adapté du site représentent un investissement de 78 900 € TTC, qui a bénéficié d'un cofinancement par l'Union Européenne à hauteur de 80%.

Disponible gratuitement sur Google Play et App Store.

*Dans le cadre du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et du programme LEADER du Chablais coordonné par le SIAIC (syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais).

2/07

SORTIE NATURE AU MARAIS DE CHILLY

Loisin-Douvaine, de 9h30 à 12h

Proposée dans le cadre de la démarche de préservation Natura 2000, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie

À partir de 5 ans. Gratuit sur inscription sur le site www.thononagglomeration.fr
Tél. 04 50 31 25 00



20/07

À LA RENCONTRE DES HABITANTS DU MARAIS DE LA BOSSENOT

Allinges, de 13h30 et 16h30

Sortie Découverte

Proposée dans le cadre de la démarche de préservation Natura 2000, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie

À partir de 6 ans. Gratuit sur inscription sur le site www.thononagglomeration.fr
Tél. 04 50 31 25 00

DU 21 AU 24/07

XNV BEACH PARTY

Excenevex

Un festival les pieds dans le sable fin... du Léman !

Judi 21/07 : XNV electro beach party - fluo edition

Vendredi 22/07 : The Big 80's & 90's party

Samedi 23/07 : XNV white party 22

Dimanche 24/07 : Vamos à la playa

Plus d'infos : <https://xnvbachparty.com>



28/07

SPECTACLE SON ET LUMIÈRE LA BELLE HÉLÈNE

Ballaisson, Château de Thénieres, à 21h30
Adaptation théâtrale non chantée

Par la Compagnie du Graal et la Valentin's Company, d'après J. Offenbach. La Belle Hélène au Moulin Rouge ! À la fois revue endiablée et comédie découvrant les coulisses d'un théâtre au XIX^e.

Tout public, à voir sous les étoiles !
Info et billetterie : Office de tourisme de Thonon - Tél. 04 50 71 55 55 (ou sur place le soir de la représentation)



4/09

LA CHABLAISIENNE

15^e randonnée cyclosportive, au départ de Ballaisson

4 parcours sur route et 3 parcours VTT. Pas de chrono, pas de classement, le plaisir du vélo tout simplement.

Ouvert à tous (licenciés ou non)
Plus d'infos : www.cyclos-thonon.fr ou www.vttleman.fr



RETROUVEZ DANS CETTE PAGE
UNE SÉLECTION DES ÉVÉNEMENTS
PROPOSÉS OU SOUTENUS
PAR THONON AGGLOMÉRATION.

23/09

LA NUIT EST BELLE

Opération festive visant à sensibiliser la population du Grand Genève aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif. La nuit est belle ! reviendra pour une troisième édition dédiée aux économies d'énergie. Et des animations sur tout le territoire.

Plus d'infos : www.lanuitestbelle.org



16/10

L'ÉPICURIENNE

Ballaisson, dès 10h

Un nouveau rendez-vous placé sous le signe du terroir et de la gastronomie, concocté par Destination Léman et un grand chef de renom. Pour l'occasion, il mettra à l'honneur et revisitera les saveurs locales... Mais qui est-il ? Save the date !

www.destination-leman.com



Retrouvez tous les événements

organisés sur le territoire de Thonon Agglomération sur

www.destination-leman.com et [f agendadestinationleman](https://agendadestinationleman.com)



PASSAGE TOUR DE FRANCE 2022

MARDI 12 JUILLET

ETAPE 10 MORZINE > THONON
> ARMOY > LE LYAUD > MEGEVE

-  **THONON LES BAINS**
10h - 18h : Village du Tour Place des Arts
Ecran géant et animations
12h43 : Passage Caravane du Tour
14h37 : Passage du Tour de France
-  **ARMOY**
A partir de 12h, Armoiy fête le Tour
12h54 Passage Caravane du Tour
14h47 Passage du Tour de France
-  **LE LYAUD**
12h56 Passage Caravane du Tour
14h49 Passage du Tour de France



THONON
agglomération